

PROMESSE DE VERSEMENT TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

Merci de compléter ce bordereau et de le renvoyer par courrier ou par email :
compta@ecole-gorgedeloup.com

Code UAI de notre école : 0693134G

Notre école est habilitée à percevoir le solde de 13% de la Taxe d'Apprentissage.

Votre entreprise :

Raison Sociale :

Siret :

Adresse postale :
.....

Nom et Prénom de la personne responsable de la taxe :

Tél : Email :

Les informations recueillies via ce bordereau sont nécessaires pour vous délivrer votre reçu libératoire une fois votre versement effectué. Pour exercer vos droits d'accès et de rectification, vous pouvez écrire à secretariat@ecole-gorgedeloup.com.

Calcul du solde de la Taxe d'Apprentissage :

Votre masse salariale brute 2021 :€

x 0,68 % x 13 % = €

Montant alloué au titre du solde de la taxe d'apprentissage 2022 : €

Mode de versement choisi (cocher une case) à effectuer avant le 31 mai 2022 :

PAR VIREMENT
IBAN : FR76 1009 6181 6600 0246 1500 177
BIC : CMCIFRPP
Merci d'indiquer dans la référence du virement votre raison sociale et la mention « Taxe d'Apprentissage ».

PAR CHÈQUE à l'ordre de l'Atelier d'Apprentissage de Gorge de Loup
Chèque n° :

Signature et Cachet de l'entreprise :

Fait à

Le